



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier/11,rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (613) 997-9776

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Parliamentary Precinct Division/Acquisitions de la Cité
parlementaire
222 Queen Street / 222, rue Queen
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Scanner Laser 3D	
Solicitation No. - N° de l'invitation EN388-160957/A	Amendment No. - N° modif. 001
Client Reference No. - N° de référence du client EN388-160957	Date 2015-11-18
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PPS-008-25425	
File No. - N° de dossier 008pps.EN388-160957	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-12-08	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: DeVries, Brent	Buyer Id - Id de l'acheteur 008pps
Telephone No. - N° de téléphone (613) 990-3901 ()	FAX No. - N° de FAX (613) 990-4447
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: 30 Victoria 5th Floor, Office 5A-42 Gatineau, Quebec K1A 0M6	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Document: Questions and Answers

RFP: EN388-160957/A

Q1) L'exigence obligatoire n ° 17 de l'Annexe A peut tu être modifiée pour augmenter la limite de poids maximale de l'unité de balayage et de la batterie par un kilogramme?

A1) Oui. La limite de poids maximale a été augmentée à 15 kg.

Q2) L'exigence obligatoire n ° 17 de l'Annexe A peut tu être modifiée pour augmenter la limite de poids maximale de l'unité de balayage et de la batterie de 10 kg à 14 kg ?

A2) Même réponse que A1.

Q3) La vitesse minimale de mesure de l'exigence obligatoire n ° 3 de l'annexe A soit réduit de 122.000 pts/par seconde à 50.000 pts/par seconde?

A3) Non, l'exigence obligatoire de vitesse minimale de mesure ne peut pas être réduite à moins de 122.000 pts / sec.

En raison de la nature du travail, la vitesse d'acquisition obligatoire est souvent un facteur. Souvent, nous rencontrons des situations où l'accès aux espaces occupés est limité ou restreint ou sont disponibles que pour de courtes périodes de temps. La plus grande quantité de détails doit être capturé dans les plus brefs de temps possible.

Q4) A quelles distances est le maximum d'incertitude de mesure de +/- 2mm de l'exigence obligatoire n ° 3 de l'annexe A acceptable?

A4) L'erreur allant dans ce cas est défini comme une erreur de mesure systématique à 10m et 25m, un sigma.

Q5) Est-ce qu'e la limite de la gamme de foyer supérieur de exigence obligatoire n ° 5 de l'annexe A peut être réduite de 130m à 120m?

A5) Oui. Elle peut être réduite à 120m.

Q6) Est-ce qu'e le champ de vision minimum de 300 degrés (vertical) de l'exigence obligatoire n ° 7 de l'annexe A peut être réduit à 270 degrés (vertical)?

A6) Oui. Le champ de vision minimum peut être réduit à 270 degrés (vertical).

Q7) La taille maximale du scanner de l'exigence obligatoire n ° 16 de l'annexe A peut tu être modifié à partir de 480 x 400 x 200 mm à 480 x 400 x 240mm?

A7) Oui. La taille maximale du scanner peut être changer à 480x400x240mm.

Pour résumer:

À: APPENDICE A – CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

EFFACER: tous de L'Appendice A

INSÉRER:

APPENDICE A

CRITÈRES TECHNIQUES OBLIGATOIRES

Le scanner laser terrestre 3D doit respecter les spécifications suivantes:

N°	Exigences obligatoires	Référence dans la soumission
1	Le scanner doit être un scanner laser terrestre 3D	
2	Doit pouvoir être utilisé en toute sécurité sans avoir à évacuer la zone (classe de laser 3R, CEI 60825 ou mieux)	
3	Doit être capable d'effectuer au moins 122 000 mesures par seconde, avec une plage d'erreurs de +/- 2 mm (une erreur de mesure systématique à 10m et 25m, un sigma)	
4	Doit avoir une limite inférieure de plage de mise au point de 0,6 m ou moins, à l'intérieur ou à l'extérieur, avec une incidence verticale sur une surface réfléchissante à 90 %	
5	Doit avoir une limite supérieure de plage de mise au point de 120 m ou plus, à l'intérieur et à l'extérieur, avec une incidence verticale sur une surface réfléchissante à 90 %	
6	Doit avoir une distance maximale (bruit) de 0,3 mm à 10 m, pour un facteur de réflexion de 90 %	
7	Doit avoir, au minimum, un champ de vision de 270 degrés (à la verticale) et de 360 degrés (à l'horizontale)	
8	Doit avoir une caméra couleur intégrée dotée d'un ajustement automatique de la luminosité, ou doit pouvoir utiliser une caméra externe (au moins 70 mégapixels pour ce qui est de la caméra intégrée)	
9	Doit être muni d'un compensateur à deux axes	
10	Doit avoir une capacité intégrée de stockage des données, ou la capacité d'accepter des données externes (carte CF et/ou carte SD et/ou lecteur USB)	
11	Les commandes du scanner doivent se faire sur écran tactile et LAN sans fil, afin de permettre la commande à distance de l'appareil (démarrage, arrêt et visualisation	

	du balayage à distance)	
12	Le scanner doit comprendre un logiciel permettant de gérer les données balayées (visualiser les balayages, le registre et la position)	
13	Doit pouvoir fonctionner à l'aide d'un bloc-batterie amovible/rechargeable; deux blocs-batteries au minimum sont requis en plus d'un système de charge de bloc-batterie externe c.a.	
14	La durée de vie de la batterie doit être suffisante pour que la batterie puisse faire fonctionner le scanner en continu pendant au moins quatre heures	
15	La plage de température ambiante de fonctionnement du scanner doit se situer entre 5 degrés Celsius (ou moins) et 45 degrés Celsius (ou plus)	
16	Les dimensions du scanner ne doivent pas dépasser 480 x 400 x 240 mm	
17	Le poids du scanner, incluant la batterie, ne doit pas dépasser 15 kg	
18	Le scanner, les batteries et le système de charge doivent pouvoir être transportés ensemble dans le boîtier de transport rigide fourni	
19	Le trépied réglable inclus doit pouvoir supporter le poids du support et du scanner	
20	Tous les articles doivent provenir du même fabricant d'équipement et/ou l'on doit démontrer qu'ils sont tout à fait compatibles les uns avec les autres	
21	Le scanner, tous les composants connexes (p. ex. les câbles et les accessoires requis pour l'utilisation courante) et le logiciel doivent être assortis d'une garantie standard d'au moins un an, incluant l'entretien et le soutien technique	
22	Tout l'équipement électrique fourni en vertu du contrat doit être certifié ou approuvé pour utilisation conformément au Code canadien de l'électricité, partie 1, avant livraison, par un organisme accrédité par le Conseil canadien des normes	
23	Doit comprendre des manuels de l'utilisateur (anglais et français : un exemplaire de chacun), en copie papier ou numérique	

Q8) Nous avons deux modèles qui satisfont à toutes les exigences techniques obligatoires. Est-ce que c'est possible de présenter les deux modèles dans notre soumission, ou est-ce qu' on doit choisir seulement un modèle pour notre soumission?

A8) Si vous avez deux modèles qui satisfont à toutes les exigences techniques obligatoires, vous pouvez présenter deux soumissions. Dans ce cas-ci, deux soumissions techniques distinctes (annexe A et documents techniques à l'appui) et deux soumissions financières distinctes (annexe B) doivent être soumises. Une seule attestation doit être soumise. Voir la partie 3, Instructions pour la préparation des soumissions, pour obtenir de plus amples renseignements.